



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Mardi 29 septembre 2020, 12h15-14h, salle 2879, Géopolis

Présent·e·s

Mmes Anne-Christel Zeiter-Grau

Erica van de Waal

Gaële Goastellec

Isabelle Raymond

Marj Tonini

Maud Armani (prise de PV)

MM. Jean-Moïse Rochat

David Zandirad

Laurent Zufferey (Zoom)

Excusé

M. Nicolas Bancel

Ordre du jour

1) Point sur la rentrée.....	2
2) Télétravail	2
3) Mobilité des collaborateurs et déplacements professionnels	2
4) Prolongation des CDDs	3
5) Enquête.....	3
6) Prise de PV des séances Direction-CoPers.....	3
7) Vaccination grippe saisonnière et détection Covid19.....	3
8) Divers	4



1) Point sur la rentrée

- Il y a eu de nombreux retours négatifs quant à la gestion des cours. Des problèmes pour la captation du cours s'il est fait en présentiel, ainsi que la gestion du dispositif ont été soulevés, notamment en Faculté des SSP. De plus, les informaticiens disponibles pour les salles n'ont pas toujours reçu les informations nécessaires.
- Les difficultés des étudiant·e·s sont également soulevées : ils sont souvent, notamment en Faculté des Lettres, à devoir suivre un cours donné en présentiel et un autre en ligne, durant la même journée. Ils se retrouvent ainsi à suivre les cours dans les couloirs. Les conditions de travail sont compliquées tant pour eux que pour les professeur·e·s, qui parlent à des écrans.
- Lorsqu'un cours est enregistré sur Zoom, il n'est pas demandé aux étudiant·e·s leur accord d'être enregistré. Il faudrait peut-être en faire un point pour la Direction, ou en tout cas demander à la Commission d'éthique de l'UNIL si elle a été contactée à ce sujet. Nous pourrions également mettre un *slide* en début de cours, qui informe les étudiant·e·s que le cours est enregistré, comme c'est le cas à l'UNIGE.
- Lors de la dernière séance avec la Direction, celle-ci a évoqué la CoronaCell, commission qui intègre notamment le CSE. Il faudrait néanmoins s'assurer qu'elle a des retours des enseignant·e·s de toutes les facultés.
- Un autre point, lié aux projets de recherche de la ComEg interroge, car on le voit réapparaître dans différents services et secteurs : des projets similaires sont menés en parallèle par différents services et équipes de recherche, sans mutualisation des savoirs, ressources et compétences. Ceci provoque une certaine confusion et un éparpillement de ressources. Une mise en commun semblerait bénéfique, peut-être par le biais d'appels à la communauté académique lorsque des projets sont sur le point d'être lancés, pour s'assurer de rassembler les bonnes personnes autour du projet, promouvoir l'interdisciplinarité, la cohésion entre les différents services et groupes de recherche et éviter du travail supplémentaire et potentiellement à double à tou·te·s les acteur·trice·s.
- Finalement, lorsque la Direction impose des cours en comodal, elle rentre dans la gestion des facultés, alors que l'enseignement se fait par les facultés elle-même. Il y a une confusion, et une mise en commun des savoirs semble bénéfique.

2) Télétravail

- La Directive 1.40 sera révisée : un maximum de trois jours en télétravail et au minimum un jour de travail en présentiel est souhaitée. La révision de cette directive concerne surtout le PAT.
- Il semble y avoir eu un problème de communication lors de la diffusion des nouvelles modalités en matière de télétravail – en lien avec le coronavirus ; en effet dans certaines facultés, des membres du CI ont pensé qu'ils étaient également concernés, mais ce n'était pas le cas.
- L'enquête conduite par la Direction intégrait des notions sur le télétravail. La CoPers souhaiterait consulter les résultats. De façon générale, il s'agirait de faciliter l'accès au télétravail, et non de l'étendre.



3) Mobilité des collaborateurs/collaboratrices et déplacements professionnels

- Les déplacements de longue distance ne seront plus possibles, en tout cas plus aux mêmes conditions, ceci en lien avec la réduction du CO2. De plus, différents groupes de travail réfléchissent actuellement à cette problématique, là aussi la Direction devrait consulter la CoPers
- Jean-Moïse Rochat se dévoue pour participer à deux ateliers (9 octobre 2020 ; 21 janvier 2021) sur l'évolution du M1.

4) Prolongation des CDDs

- Déborah Philippe, vice-rectrice, qui siège également à la commission de l'égalité, a dit que parmi 1329 CDD, 488 demandes de prolongation avaient été faites, dont 57% par des femmes. Sur les 233 demandes de prolongations déjà traitées, 6 ont été refusées. Le refus a été justifié par le fait que les demandes ne réalisaient pas les conditions requises par la Direction.
- Le collectif *Grève des femmes* évoque le renforcement des inégalités depuis le COVID, ce à quoi la Direction a répondu que ce sont des prises de positions partisans, qui ne tenaient pas forcément compte de toutes les mesures mises en place.

5) Enquête

- En février 2021, nous aurons les résultats de l'enquête et du questionnaire du « bien-être au travail et dans les études », mené par le BEC et la Direction. Aussi, nous n'allons pas proposer notre questionnaire, qui pose des questions qui vont dans un sens similaire. Nous attendrons les résultats de l'enquête, et nous pourrions ainsi réajuster les questions, cas échéant.
- Dans le contexte actuel, il n'est pas adéquat de solliciter nos collègues pour une nouvelle enquête ; on réévaluera la nécessité de faire une enquête après le retour à la normale.

6) Prise de PV des séances Direction – CoPers

- Une séance de bureau entre la CoPers et la Direction a été faite sur ce sujet. Pour la Direction, le PV doit être nominatif, mais la CoPers ne le souhaite pas.
- Il a été décidé que le PV des séances entre Direction – CoPers sera pris par une secrétaire de la Direction.
- La forme des PV ne sera pas nominative, sauf si une personne souhaite s'exprimer en son nom.
- Les deux prochaines séances feront office de test quant à la manière de prendre les PV.

7) Vaccination grippe saisonnière et détection COVID-19

- Il n'y aura pas de vaccination gratuite de la grippe saisonnière.
- Un centre de dépistage du COVID-19 sera mis en place sur le Campus.



8) Divers

Retour sur la dernière commission de l'égalité :

- La commission de l'égalité a mis en avant l'impact du COVID dans le renforcement des inégalités. Depuis le mois de mars, les hommes auraient eu plus de temps pour travailler à leur recherche que les femmes.
 - Si des couples à double carrière sont à l'UNIL, il existe un accord de principe avec la Direction : elle favorise les initiatives à court et moyen termes afin de favoriser la double carrière UNIL.
 - Les toilettes non-genrées sont en bonne voie de développement.
 - *Family and career supports* permet un encadrement des professeures.
- Concernant le parking, la gratuité des trois mois est en cours.
 - Un point à ajouter dans les « divers » de la prochaine séance concerne la notion de promotion académique : La Direction a souligné qu'une promotion se faisait en fonction des besoins en termes d'enseignement et non pas sur les qualités d'une personne. Ce point appelle clarifications.
 - La prochaine séance de la CoPers est agendée au 17 novembre 2020La prochaine séance de la CoPers est agendée au 17 novembre 2020.

